

L'impact des facteurs sociolinguistiques dans l'identification de la L1 à travers le français L2 : d'un test de perception au Mali

Ingse Skattum, Université d'Oslo
 ingse.skattum@universityofoslo.no

1. Introduction

Dans ce travail, je me propose d'examiner l'impact des facteurs sociolinguistiques dans l'identification de la L1 à travers le français L2. L'examen sera basé sur des enregistrements faits à Bamako (Mali) en décembre 2006 et d'un test de perception effectué en décembre 2008 / janvier 2009.

Les tests de perception constituent une branche relativement récente de la sociolinguistique, développée à partir des années 1980 (Boughton, 2006 : 277). La dialectologie perceptive cherche à déterminer les caractéristiques, réelles ou imaginaires, souvent stéréotypées, des accents, en alliant l'étude des représentations linguistiques à la variation diatopique (géographique), souvent aussi diastratique (sociale), et parfois diaphasique (stylistique) – mais plus rarement interférentielle (provenant d'un substrat ou d'un adstrat). Les linguistes savent que la notion de variété est une construction et que « le découpage ainsi supposé ne résiste pas à l'observation des productions effectives, qui peuvent être souples, labiles, et plus souvent hétérogènes qu'homogènes » (Gadet, 2007 : 22). Or, les tests de perception permettent de comparer la catégorisation opérée par les chercheurs aux représentations des usagers, d'une part et, d'autre part, aux données objectives des mesures acoustiques. A partir de telles comparaisons il est possible d'identifier les facteurs phonologiques et sociolinguistiques qui fondent ces « découpages » de part et d'autre. Les tests soulèvent aussi la question identitaire, liée tant aux accents des locuteurs qu'aux stéréotypies des auditeurs.

La perception des accents du français (**L1** ou **FLE**) a été examinée *inter alia* par Bauvois (1996), Boughton (2006), Woehrling et Boula de Mareüil (2006) et Vieru-Dimulescu et Boula de Mareüil (2006). Peu d'études ont porté sur l'identification des accents en français langue seconde (**FLS**), dans le sens de langue officielle et / ou langue

d'enseignement, mais non L1 des populations (Cuq, 1991). Or, c'est le cas de figure le plus fréquent en Afrique dite francophone (mais en fait, fortement plurilingue). Citons cependant Féral (1979), Prignitz (1994) et Moreau, Thiam et Bauvois (1998).

Dans cette étude exploratoire sur le FLS au Mali, il s'agira d'identifier les facteurs sociolinguistiques qui jouent dans l'identification de l'accent. Les taux d'identification des L1 seront mis en rapport avec les caractéristiques socio-démographiques des locuteurs, les représentations des auditeurs et le profil de ces derniers. Je passe sous silence le côté purement phonologique de cette étude, qui fera l'objet d'un travail ultérieur (Lyche et Skattum, analyse en cours).

Les variables testées varient selon les études citées. Les paramètres de base sont l'enracinement géographique, l'âge et le sexe. En ce qui concerne les **locuteurs**, *l'origine géographique* est testée et trouvée pertinente dans plusieurs études. Elle est substituée par *la L1* dans deux de ces études. Vieru-Dimulescu et Boula de Mareüil montrent que la distance typologique entre la L1 des locuteurs et la langue des auditeurs jouent en faveur de la reconnaissance de l'accent étranger : l'arabe s'identifie par exemple plus aisément que les langues romanes. Moreau *et al.* concluent par contre que les L1 des Sénégalais sont mal reconnues par leurs compatriotes. *L'âge* s'avère pertinent dans certains tests, mais n'est pas intégré dans tous. *Le sexe* est sans impact dans quatre des cinq études. Bauvois sélectionne ses locuteurs aussi en fonction de leur *niveau de scolarité*, sans toutefois le mettre à l'épreuve. Les deux paramètres *urbain/rural* et *classe sociale* sont analysés par deux des tests seulement, Boughton et Moreau *et al.* Or, comme le remarquent Woehrling et Boula de Mareüil (2006 : 86) :

Au demeurant, il est possible qu'aujourd'hui les frontières socio-culturelles priment sur les frontières géographiques, contrairement à ce qui est traditionnellement dit du français (Walter, 1988, p. 159). C'est tout le débat entre géographie (humaine ou physique) et sociologie.

L'analyse de Boughton confirme l'importance du profil social des locuteurs, et je me propose, pour le test au Mali, d'affiner ce paramètre en l'adaptant au contexte sociolinguistique.

Les variables relatives aux **auditeurs** sont en général moins nombreuses et leur impact plus incertain et même contradictoire. Elles incluent l'origine géographique (peu déterminante), la L1 (*idem.*), l'âge (rarement : 4 des 5 tests choisissent de jeunes étudiants) et le sexe (peu déterminant aussi). La classe sociale n'est testée dans aucune des études mentionnées. Moreau *et al.* prennent en compte la distinction rural / urbain, qui s'avère pertinente, et le plurilinguisme (l'importance du répertoire linguistique), qui est sans effet. La distinction avec / sans formation linguistique est mentionnée par Woehrling et Boula de Mareüil (p. 56), qui choisissent des étudiants de deux laboratoires, dont un « expert » (« Laboratoire Parole et Langage »), mais son impact n'est pas testé. Boughton se limite quant à elle aux perceptions populaires (*folk perceptions*). Le présent test se propose d'examiner deux paramètres relatifs aux auditeurs : l'interaction entre locuteurs et auditeurs quant à la L1, et la différence entre auditeurs avec ou sans formation linguistique (experts / naïfs).

La **variation diaphasique** est analysée à travers l'écoute de deux *registres* (lecture d'un texte / entretien semi-directif) par deux des études. Ce facteur se trouve sans incidence sur l'identification des accents et ne sera pas pris en compte dans cet article.

Ci-dessous suivra une brève introduction à la situation sociolinguistique du Mali (2). Les hypothèses (3) et la méthodologie (4) du test seront ensuite exposées, avant la discussion des résultats (5) et la conclusion (6).

2. La situation sociolinguistique du Mali

Comme la plupart des pays africains francophones, le Mali a gardé le français comme langue officielle et langue d'instruction, bien qu'il ne soit pas la L1 des habitants et qu'il soit parlé par une minorité de la population. Au Mali, il s'agit de 5 à 10%, l'un des taux les plus faibles en Afrique subsaharienne (cf. Skattum, 2006 : 214). Cette situation s'explique d'abord par l'existence d'une langue endogène dominante au niveau national, le bambara, qui assume le rôle de *lingua franca* et qui de ce fait confine le français au domaine formel. Y contribue aussi le taux très faible d'alphabétisation (22,9%, *L'état de l'Afrique 2009*), l'appropriation du français passant essentiellement par l'école. Le contact restreint avec les Français, peu nombreux dans ce pays enclavé, ainsi que le statut très

fort de la tradition grâce notamment aux grands empires médiévaux, concourent également à la préservation des langues du terroir (cf. Skattum, 2008).

Le Mali compte environ 14 millions d'habitants (*L'état de l'Afrique 2009*), parlant une vingtaine de langues endogènes. Celles-ci appartiennent à trois grandes familles de langues africaines : la famille Niger-Congo, la famille nilo-saharienne et la famille afro-asiatique (chacune représentée dans les données du test). Parmi ces langues, 13 sont déclarées « langues nationales » (LN), statut qui implique leur codification, avec un alphabet et des règles d'orthographe. Elles jouent au Mali un certain rôle dans les médias et l'enseignement bilingue (env. 32 % des écoles primaires selon Traoré, 2009), le Mali faisant figure de pionnier, parmi les pays africains francophones, dans la promotion des LN (Skattum, 2000).

3. Hypothèses

Ce test de perception part de 4 hypothèses :

1. La L1 africaine déteint sur le français L2. Cette hypothèse, qui sera examinée dans un travail ultérieur, s'inscrit dans le débat sur les interférences¹ – qui font l'objet de discussions mais dont la prise en compte se justifie en Afrique du fait que le français se vernacularise rarement.
2. L'identification des L1 est plus imaginaire que réelle. Malgré l'affirmation des informateurs maliens qu'ils peuvent identifier la L1 de leurs compatriotes à travers leur français, d'autres tests de perception montrent l'écart qui existe normalement entre capacité présumée et capacité effective à reconnaître les accents.
3. Il y a nivellement de l'accent par divers facteurs sociaux. La mise en rapport des réponses des auditeurs avec le profil social des locuteurs nous renseignera sur la nature des facteurs qui facilitent ou empêchent l'identification des L1.

¹ L'analyse préliminaire a déjà permis de constater l'existence de certaines interférences phonologiques / phonétiques.

4. La profil linguistique des auditeurs a un impact sur l'identification des L1. D'autres tests consultés varient quant à l'importance de cette variable.

4. Méthodologie

Le test au Mali s'inscrit dans le cadre du projet *Le français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien : usage, variétés et structure* (CFA)². Le CFA est associé au projet *Phonologie du français contemporain : usage, variétés et structure* (PFC)³, qui étudie la variation phonologique du français à travers le monde francophone⁴. CFA adopte le protocole PFC (Durand et Lyche, 2003), en le complétant pour permettre l'étude des aspects syntaxique et sociolinguistique, la prise en compte du contexte plurilingue et le rôle du français L2 (Dister *et al.*, 2008 ; Lyche et Skattum, 2009).

47 locuteurs ont été enregistrés selon le protocole PFC : deux tâches de lecture (liste de mots, texte) et deux discours continus (entretien semi-directif, conversation libre entre 2 personnes se connaissant). La sélection des témoins s'est faite selon quatre paramètres qui sont, par ordre d'importance décroissante : 1) le niveau d'instruction; 2) l'âge; 3) la L1; 4) le sexe.

Les critères de sélection qui se sont avérés pertinents pour ce test sont le niveau d'éducation et la L1. L'âge et le sexe ne seront donc pas pris en compte ici – pas plus que le plurilinguisme, pourtant frappant (voir le tabl. 1)⁵.

Nous avons défini le *niveau d'instruction* en fonction des diplômes obtenus, distinguant trois niveaux⁶ : 1) CEP (Certificat d'études primaires) = 6 ans ; 2) DEF (Diplôme d'études fondamental) = 9 ans ; 3) Bac/ Bac+ =12 ans, plus éventuellement des études supérieures.

² *Contemporary French in Africa and the Indian Ocean : usage, varieties and structure*
www.hf.uio.no/ikos/forskning/forskningsprosjekter/skattum/ingse_CFA/index.html.

³ www.projet-pfc.net.

⁴ Pour la zone Sud, la base PFC inclut à présent (juillet 2009) 4 points d'enquête en Afrique (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, République centrafricaine) et un point d'enquête à l'île de la Réunion.

⁵ Les 14 locuteurs de ce test parlent tous bambara et français, mais seuls 2 locuteurs ne parlent que ces deux langues. 5 locuteurs sont trilingues, 4 parlent 4 langues, 2 parlent 5 langues et 2 parlent 6 langues.

⁶ Les catégories sont celles en vigueur au Mali; il faut évidemment les adapter aux systèmes locaux. D'autres niveaux d'instruction (écoles professionnelles, études sans sanction, diplômes anciens, etc.) ont été standardisés et classifiés dans ces trois catégories.

Les *L1* des locuteurs sont : bambara, fulfulde⁷, sénoufo (Niger-Congo⁸), songhay⁹ (nilo-saharien) et tamasheq¹⁰ (afro-asiatique) (cf. Skattum, 2008).

L'enquête de 2008 / 2009 a testé la perception de l'accent de 14 de ces locuteurs. Le tabl. 1 présente ces locuteurs dans l'ordre d'écoute et montre leur profil social selon les 4 paramètres. Les langues parlées sont données selon l'ordre de maîtrise déclarée et les niveaux d'éducation, standardisés, sont spécifiés entre parenthèses :

Tableau 1. Les 14 locuteurs selon les 4 paramètres sociaux, dans l'ordre d'écoute

Loc. : ordre (âge) sexe	L1 (en gras), L2, L3...	Niveau d'éducation
1 (57) F	SE , BA, FR	DEF (+2, CAP, jardin d'enfants)
2 (51) F	SE , BA, FR	Bac (DEF+4, comptabilité)
3 (36) F	TA , SO, FR, BA	DEF (9 ans sans dipl.)
4 (68) H	BA , FU, FR, AN, MO, SO	Bac
5 (22) H	SO , FR, BA	Bac (+2, Lettres)
6 (62) F	BA , FR, AN, ES	Bac (+2+3, secrét. médical+secr. spéc.)
7 (53) F	TA , FR, BA	CEP
8 (50) F	FU , FR (à égalité), BA, SO, AN	DEA (+2 ans de recherche, lettres)
9 (24) H	SO , TA, FR, BA, RU, AN	Bac (+1, socio-anthropologie)
10 (46) H	BA , FR	CEP (+2 sans diplôme)
11 (49) H	SO , BA, FR	DEF (+2, lycée technique sans dipl.)
12 (30) F	TA , FR, BA, SO	DEF (CEP+4, coupe et couture)
13 (62) H	BA , FR	CEP
14 (54) H	FU , FR, BA, RU	Thèse (pédagogie)

Légendes : H=Homme ; F=Femme ; loc.=locuteur

Langues : AN=anglais ; BA=bambara ; ES=espagnol ; FR=français ; FU=fulfulde ; MO=mooré ; RU=Russe ; SE=sénoufo ; SO=songhay ; TA=tamasheq

⁷ *Peul* en français.

⁸ La famille la plus importante au Mali, comme à l'échelle continentale.

⁹ Le classement est toutefois incertain, cf. Nicolăi, 1989.

¹⁰ Le tamasheq est la langue des Touareg.

Des 6 auditeurs, 3 sont « experts » et 3 « naïfs ». 3 des auditeurs ont pour L1 le bambara, 2 le fulfulde, et 1 le dogon (DO)¹¹.

Tableau 2. Le profil des 6 auditeurs

Les 3 auditeurs « experts »

Code (âge) sexe	Niv. d'éducation	Profession	L1 (en gras), L2 ...
CII (26) H	Etudiant master en linguistique, France	2 ans de travail au SIL ¹² , Bamako	FU , FR, BA
DAT (60) H	Bac (DEF+ études mandingues, Paris)	Chercheur et militant du BA, retraité	BA , FR
TRS (56) H	Thèse en pédagogie	Enseignant de FU à l'Univ.	FU , FR, BA, RU

Les 3 auditeurs « naïfs »

BAK (42) F	Master, sociologie	Cadre	BA , FR, RU
DAB (18) H	Lycée technique	Ecolier	BA , FR
NAH (42) H	Doctorant en péd.	Cadre au Centre Nat. de l'Educ.	DO , FR, BA, FU

La passation du test a consisté en l'écoute d'une minute de parole spontanée tirée des entretiens semi-directifs. Les extraits étaient sans indices sur l'origine ethnique ou linguistique du locuteur. L'ordre des locuteurs était aléatoire, alors que l'ordre d'écoute était fixe (cf. tabl. 1). Les questions posées étaient les suivantes :

1. Pensez-vous pouvoir identifier la L1 d'un locuteur à travers son français ?
2. Quelle est, selon vous, la langue maternelle du locuteur no. 1, 2, ... ?
3. Pouvez-vous justifier votre réponse ?

Après le test proprement dit, une conversation libre portait sur les particularités des accents au Mali et dans les pays voisins.

5. Résultats et discussion

¹¹ Le dogon n'est pas encore classifié.

¹² Summer Institute of Linguistics.

Les résultats seront discutés en rapport avec les hypothèses : l'identification réelle ou imaginaire des L1 (5.1) et des régions (5.2), le nivellement des accents par les facteurs sociaux (5.3) et l'impact du profil des auditeurs (5.4). Enfin sera soulevée la question de l'identité liée aux accents (5.5).

5.1 L'identification des L1 est plus imaginaire que réelle

La plupart des auditeurs ont répondu par l'affirmative à la question : « Pensez-vous pouvoir identifier la L1 d'un locuteur à travers son français? ».

[...] la langue que la personne parle, on la reconnaît à travers son français. (BAK)

Un seul auditeur estime qu'il est difficile d'identifier la L1 à travers le français :

Bon, c'est un peu difficile. C'est surtout quand on discute avec cette dernière vis-à-vis [...] en discutant avec eux, vous pouvez reconnaître son origine. (DAB)

La tâche s'est effectivement avérée ardue, comme il ressort du taux d'identification des L1 :

Tableau 3. Taux d'identification des L1¹³

L 1	Nbr. de loc.	Nbr. d'identific. possibles	Nbr. d'identific. réussies	Taux de réussite
Songhay	3	18	7	39 %
Tamasheq	3	18	6	33 %
Bambara	4	24	7	29 %
Sénoufo	2	12	0	0 %
Fulfulde	2	12	0	0 %

¹³ La langue première est considérée comme identifiée si elle est mentionnée seule, mais aussi si l'auditeur propose une alternative, par exemple « tamasheq ou songhay » pour un locuteur de l'une de ces deux langues. Si l'auditeur répond « songhay » pour un locuteur du tamasheq, la réponse est par contre considérée fautive.

Total	14	84	20	24 %
-------	----	----	----	------

Légendes : Nbr.=nombre ; identific.= identifications

Le nombre d'identifications possibles (nombre de loc. x 6 aud.) est partout largement supérieur au nombre d'identifications correctes (p. ex. pour le songhay : 18/7). Le taux de réussite va de 39 à 0 %, les deux langues les mieux reconnues étant le songhay et le tamasheq (39 et 33 %). Cependant, si on met les réponses en rapport avec le profil des locuteurs, on se rend compte que les taux d'identification coïncident avec certains paramètres sociaux. Nous verrons que cela est particulièrement net pour les deux langues non identifiées, le sénoufo et le fulfulde.

Au total, nous avons 84 réponses (14 loc. x 6 aud.), dont seules 20 sont correctes, soit un taux moyen de 24%. Ce score correspond, *grosso modo*, à ceux des autres tests de perception consultés (cf. l'introduction), même si les divergences méthodologiques empêchent une comparaison directe.

Il faut prendre en compte que les questions au Mali et au Sénégal (Moreau *et al.*, 1998) étaient ouvertes, et l'identification donc plus difficile que pour les tests en France qui proposaient un choix restreint de réponses. Cependant, l'absence de traits distinctifs des accents régionaux en France, souvent très proches comme ceux de Nancy et de Rennes (Boughton, 2006) ou les 3 accents méridionaux (Woerhling et Boula de Mareüil, 2006), rend la tâche plus ardue qu'en Afrique, où les locuteurs parlent des langues typologiquement distinctes.

Le test des accents étrangers (Vieru-Dimulescu et Boula de Mareüil, 2006) obtient un taux de réussite de 52,2%, bien au-dessus du taux de 24% au Mali. Or, il s'agit du français appris à l'adolescence ou à l'âge adulte, comme sujet d'enseignement (FLE), et non, comme au Mali, du français appris dès l'entrée à l'école, à la fois comme moyen et sujet d'enseignement (FLS). Il est donc normal que l'accent étranger soit plus marqué que celui des locuteurs maliens.

En conclusion, on constate que le résultat au Mali confirme la tendance générale d'un écart entre capacité déclarée et capacité réelle à définir les accents – qu'il s'agisse d'accents régionaux ou d'accents d'une autre langue (FLE, FLS). L'existence de variétés de français définies en premier lieu selon l'accent du substrat africain peut donc sembler incertaine. Les données empiriques de la mesure acoustique permettront peut-

être de faire le partage entre le rôle des interférences phonologiques et d'autres paramètres au Mali.

5.2 L'origine géographique

Les justifications des auditeurs ont introduit un aspect imprévu au départ : les accents régionaux. Raisonnant spontanément en termes de « nordistes » et de « sudistes », ils hésitent le plus souvent entre des langues appartenant effectivement à ces deux zones. Le fulfulde, parlé au centre, est placé au nord par tous (y compris les auditeurs de L1 fulfulde), même si certains mentionnent qu'il se situe au centre. Personne ne l'associe au sud. Une troisième région, le sud-est, est mentionnée, de différentes manières, dans 4 des 84 réponses : « le sud-est », « l'est », « la région de Sikasso » et « la Côte d'Ivoire » (« cette femme, si elle n'est pas ivoirienne¹⁴, je pense qu'elle a dû faire un séjour là » NAH). Nous avons classé le sud-est avec le sud. Aucun des locuteurs ne parle une langue de l'ouest, et aucun auditeur n'a non plus évoqué cette région.

En conséquence de ces remarques, nous avons décidé d'examiner les réponses selon le paramètre géographique, en adoptant la distinction nord / sud.

Tableau 4. Taux d'identification de la région de la L1¹⁵

L1	Nord	Sud	Nbr. d'identific. possibles	Nbr. d'identific. réussies	Taux de réussite
Tamasheq	x		18	17	94 %
Sénoufo		x	12	9	75 %
Bambara		x	24	15	63 %
Songhay	x		18	9	50 %
Fulfulde	x		12	2	17 %
Total			84	52	62 %

¹⁴ La locutrice est de L1 sénoufo, parlée des deux côtés de la frontière Mali-Côte d'Ivoire.

¹⁵ La région est considérée comme identifiée si l'auditeur fait explicitement mention de la région, et aussi si la L1 proposée appartient à cette région, même s'il y a confusion des L1 (tamasheq au lieu de songhay, par exemple).

Dès qu'on prend la zone géographique en considération, les résultats changent. Le tamasheq est reconnu comme étant du nord à 94%, et le sénoufo, qui n'avait été identifié par aucun auditeur, est situé au sud dans 75% des réponses. Le score moyen s'améliore radicalement, avec 62% d'identifications réussies. Il est évidemment plus facile d'identifier un ensemble géographique qu'un point précis, comme le constatent par exemple Bauvois et aussi Boughton. C'est ce qu'atteste aussi l'étude de Woehrling et Boula de Mareüil, avec un taux supérieur à 70%. On doit aussi prendre en compte que pour le test au Mali, il s'agit de deux régions seulement – le hasard donnerait 50% de réussite. Au Sénégal, les auditeurs ont proposé plusieurs régions, ce qui pourrait expliquer le taux plus modeste (46,7%).

Les auditeurs donnent l'accent du nord comme l'accent marqué :

C'est quelque chose comme par défaut, c'est-à-dire si je sens pas l'accent particulier du nord, c'est que c'est du sud. (CII, à propos du loc. 6 – sud)

Parce qu'il y a certaines ethnies où tout de suite on sait, le peul [fulfulde], par exemple, le songhay, le tamasheq. Les ethnies du nord on reconnaît facilement. Cette personne manque les traits du nord. (DAT, à propos du loc. 1 – sud)

La confusion des 3 langues du nord (plus systématique qu'entre les langues du sud) confirme l'existence, dans l'imaginaire des auditeurs maliens, d'une variété propre à cette région. Ils confondent en particulier songhay / tamasheq (8 réponses) et songhay / fulfulde (6), plus rarement tamasheq / fulfulde (1). Le rôle central du songhay (qui était aussi la langue la mieux reconnue, cf. tabl. 3) est instructif, car son caractère mixte est souvent mis en avant (p. ex. par Nicolai, 1989) et on évoque entre autres ses nombreux emprunts au tamasheq. Son rôle de *lingua franca* au nord peut aussi contribuer à sa dominance dans ce test.

Si la reconnaissance régionale est meilleure que celle de la L1, il est clair que dans l'ensemble, l'identification des variétés en fonction de l'accent pose problème. Nous allons maintenant nous tourner vers l'obstacle principal à cette identification, le nivellement de l'accent par les facteurs sociaux.

5.3 Le nivellement de l'accent par les facteurs sociaux

Les trois facteurs de nivellement qui se dégagent de l'analyse sont : le niveau d'éducation (5.3.1), la mobilité géographique (5.3.2) et l'exposition au français (5.3.3). Ils feront l'objet de la discussion qui suit, avant la présentation de la synthèse (5.3.4).

5.3.1 Le niveau d'éducation

Tableau 5. L'impact du niveau d'éducation¹⁶

Niveau d'éduc.	No.	L1	Nbr. d'identific. L1	Nbr. d'identific. région	SR
CEP	7	TA	4	6	
CEP	13	BA	4	5	
DEA+2	8	FU		1	3
Thèse	14	FU		1	3

Légendes : éduc.= éducation ; No.=numéro du locuteur ; Nbr. d'identific.=nombre d'identifications ;

SR=sans réponse. Pour la légende des langues, voir tabl. 1, et pour les niveaux d'éducation, le point 4 ci-dessus.

Le tabl. 5 révèle que les deux locuteurs les mieux identifiés (nos. 7 et 13) n'ont que 6 ans d'école (CEP). Leur L1 est identifiée par 4 auditeurs et la région par 6 et 5 auditeurs respectivement. L'un de ces locuteurs est du nord (tamasheq), l'autre du sud (bambara). Ni la L1 ni l'origine géographique n'expliquent donc ces taux élevés de reconnaissance.

Les deux locuteurs les moins bien reconnus ont, d'autre part, le plus haut niveau d'éducation, DEA+2 et thèse. Il s'agit des deux locuteurs du fulfulde (nos. 8 et 14). Aucun auditeur n'a identifié leur L1 et un seul auditeur a reconnu leur région. Il faut en conclure que c'est leur niveau d'éducation et non la L1 qui explique le problème d'identification.

¹⁶ La colonne « Nbr. d'identific. région » comprend l'identification de la L1 *et* de la région. On ne peut donc pas faire l'addition des deux colonnes. La colonne SR (Sans réponse), comprend les réponses du type « « J'ai pas pu reconnaître sa langue maternelle ». Les réponses fautives ne sont pas comprises dans ce tableau. On peut les déduire en additionnant les deux dernières colonnes. Le loc. 14, p. ex., est correctement situé au nord par 1 aud., alors que 3 aud. sont sans réponse. Il s'ensuit que 2 aud. l'ont situé au sud, à tort.

Le niveau d'éducation est par ailleurs la caractéristique la plus fréquemment évoquée par les auditeurs dans leurs justifications :

Pas de signes particuliers, son français laisse très peu de choses. [...] elle doit être très avancée dans les études. [...] Les instruits parlent le français le mieux possible. [...] C'est un français assez standard, où il n'y a pas de place pour les particularismes locaux.
(DAT, à propos du loc. 8 - DEA+2, fulfulde, non reconnu)

Le locuteur 14, on sent que c'est quelqu'un d'un certain niveau. □a c'est sans doute. Alors un professeur d'enseignement secondaire ou supérieur. On sent quand même que son français est bien élaboré. Mais je ne peux pas dire de quel groupe linguistique ...
(NAH, à propos du loc. 14 – thèse, fulfulde, non reconnu)

Le fait qu'il s'agit du FLS et non du FLE se voit par des réponses de ce type :

*Elle a étudié, quoi, surtout. Et puis encore, bon, en étudiant le français elle a pu **perdre son langage maternel**. Parce que trop souvent quand vous étudiez une autre langue, vous **perdez votre langage maternel** au profit de cette langage, quoi. »* (DAB, à propos du loc. 8 - DEA+2, non reconnu, c'est moi qui souligne)

A coup sûr que quand on a moins étudié, donc la langue étrangère a moins d'influence.
(DAT, à propos du loc. 13 - CEP, bien reconnu)

.

L'impact de la scolarisation ressort aussi d'un travail sur l'imaginaire linguistique au Sénégal, où il est question des critères du « bon » diola (langue nationale minoritaire). Moreau (1998 : 115) pose la question de savoir si, pour différentes langues, il y a différents imaginaires. Elle répond par l'affirmative :

Pour le diola, l'identification de la bonne variété se fait en termes de catégories d'âge ; pour le wolof, en termes d'appartenance géographique ou ethnique. [...]

Pour le français, tous les faits de variation sont ramenés à des différences de scolarisation. [...] Cette association systématique entre qualité de la langue et scolarité donne à penser que la variation *n'est jamais pensée autrement qu'en termes d'écart* plus ou moins important par rapport à la norme scolaire (*op. cit.* : 115-16, c'est l'auteur qui souligne).

Entre les deux pôles d'éducation, thèse et CEP, se trouvent des niveaux oscillant entre DEF et BAC+1,2, sans qu'un lien univoque ne s'établisse entre éducation et identification. Il faut donc examiner d'autres paramètres pouvant influencer sur l'identification, à commencer par le séjour hors de l'aire d'origine.

5.3.2 La mobilité géographique

Trois types de mobilité géographique se dégagent chez les locuteurs : 1) ils demeurent jusqu'à un âge avancé dans leur région d'origine et se trouvent depuis peu à Bamako ; 2) ils partent jeunes pour séjourner ailleurs au Mali, dans la sous-région, ou en dehors du continent, avant de venir à Bamako ; 3) ils sont natifs de Bamako et n'ont jamais vécu ailleurs. Je mettrai ici l'accent sur l'effet du séjour à Bamako, creuset des populations et des langues, comme c'est le cas d'autres grandes villes du monde (Calvet, 1994).

Tableau 6. L'impact du séjour à Bamako

A Bamako	Itinéraire	No.	L1	Id. L1	Id. rég.
6 mois	Né près de Gao en 1982	9	SO	3	3
1 an	Né près de Gao en 1984	5	SO	3	3
Env. 12 ans	Née près de Gao en 1976, Burkina F. 3 ans	12	TA	1	5
57 ans	Né à Djenné en 1938, parents FU, USA 1 an	4	BA	1	4
Natif	Né et vit à Bamako depuis toujours	10	BA	0	3
Natif	Né et vit à Bamako depuis toujours	13	BA	4	5

Les loc. 5 et 9 se distinguent par le fait d'être récemment arrivés à Bamako (respectivement 6 mois et 1 an). Leur L1 est reconnue par 3 auditeurs, un score qui les place conjointement au 3^e rang, juste après les deux locuteurs de niveau CEP. Ce score

est obtenu malgré leur niveau d'éducation élevé : bac+1 ou 2¹⁷. Pour les autres locuteurs (représentés dans ce tableau par deux d'entre eux, les loc. 12 et 4), le séjour à Bamako varie entre 12 et 62 ans. La durée ne paraît pas avoir d'importance du moment où le séjour est prolongé :

Le locuteur 12, ça doit être une Songhay qui a duré à Bamako. (BAK, à propos du loc. 12 - 12 ans à Bamako, tamasheq)

Ceux qui sont venus à Bamako il y a cinq ans, dix ans, il y a une influence, parce que le bambara commence à influencer leur langue. (BAK à propos du loc. 4 - de parents fulaphones, mais vivant à Bamako depuis 57 ans et citant le bambara comme sa L1).

Les auditeurs caractérisent souvent l'accent de Bamako comme un accent « neutre » :

C'est comme si elle prend un accent neutre. [...] Je crois que le fait d'être à Bamako a créé certainement cet accent neutre là [...] L'accent de Bamako, où tout le monde se rencontre, petit à petit, ça s'homogénise, quoi. Parce que quand on vient à Bamako, on perd l'accent de son terroir d'origine. (DAT, à propos du loc. 2 - 30 ans à Bamako + mutations au Mali, sénoufo)

Les voyages sont également cités comme un facteur de nivellement :

Son français est le français de tout le monde à Bamako. Mais quelqu'un qui a beaucoup voyagé, tu n'arrives pas à le situer. (DAT, à propos du loc. 14 - 30 ans à Bamako, 5 ans en Union Soviétique, fulfulde)

Qu'en est-il des locuteurs natifs ? Leur accent est-il aussi considéré comme neutre ?

¹⁷ Les lycées régionaux sont récents, ce qui explique que ces deux jeunes Songhays ont pu quitter le nord après le Bac, alors que les locuteurs plus âgés sont partis de leur région après le CEP ou le DEF.

Quand on est né à Bamako, on est né avec cet accent neutre là. [...] C'est le milieu qui détermine ça. [...] On a cet accent quelle que soit l'ethnie. (DAT, à propos du loc. 2 - non natif, mais 30 ans à Bamako + nombreuses mutations au Mali, sénoufo)

Deux des locuteurs (nos. 10 et 13) sont réellement natifs de Bamako. Ils ont le même profil : L1 bambara et niveau CEP. Or, le loc. 13 est bien identifié (4 auditeurs pour la L1 et 5 pour la région), ce qui le place comme l'un des deux les mieux reconnus, alors que le loc. 10 est l'un des trois les moins bien reconnus (sa L1 n'est reconnue par personne, et la région par 3 auditeurs seulement). Pour expliquer cette différence, il faut se tourner vers le troisième facteur de nivellement, l'exposition au français.

5.3.3 L'exposition au français

Le facteur social qui distingue ces deux natifs est en effet l'exposition au français : alors que le loc. 10 est planton à l'université et quotidiennement exposé au français, le loc. 13 est chauffeur de transports en commun, actuellement à la retraite, sans beaucoup d'occasions de pratiquer le français.

5.3.4 L'impact des facteurs sociaux : synthèse

La synthèse des 3 facteurs de nivellement montre qu'ils jouent conjointement pour rendre malaisée l'identification des L1. Le tabl. 7 fait ressortir (en gras) ces facteurs pour les 4 locuteurs dont la L1 n'a pas été reconnue :

Tableau 7. Synthèse des facteurs de nivellement de l'accent

No.	L1	Id. L1/rég.	Niveau d' éducation	Séjour à Bamako + voyages	Expos. au français
8	FU	0 / 3	DEA+2	22 ans + 10 ans en France	SOUVENT
14	FU	0 / 3	Thèse	33 ans + 5 ans en Union Soviétique	SOUVENT
2	SE	0 / 4	Bac (DEF+4, comptabilité)	28 ans + mult. mutations au Mali	SOUVENT

1	SE	0 / 5	DEF (+2, CAP, jardin d'enfants)	Env. 30 ans + mult. mutations au Mali	SOUVENT
---	----	-------	---------------------------------	--	----------------

Les 4 locuteurs dont la L1 n'a pas du tout été reconnue parlent 2 langues typologiquement très différentes (avec et sans tons), sénoufo et fulfulde. Mais ils ont en commun de longs séjours en dehors de leur aire d'origine : entre 22 et 33 ans à Bamako, plus 5 ou 10 ans à l'étranger ou bien de multiples mutations à l'intérieur du pays, et tous pratiquent aussi régulièrement le français au travail. Les deux locuteurs du fulfulde ont, de plus, le niveau le plus élevé d'éducation, thèse et DEA+2. Aussi le score de reconnaissance est-il encore plus faible pour le fulfulde que pour le sénoufo si on prend en compte les identifications de la région : 3 pour chacun des locuteurs de fulfulde, contre 4 et 5 pour les locuteurs du sénoufo – qui sont de niveau d'éducation moins élevé (Bac et DEF).

Si on emprunte le chemin inverse, les facteurs facilitant l'identification ressortent également sans équivoque :

Tableau 8. Synthèse des facteurs facilitant l'identification de la L1

No.	L1	Id. L1/rég.	Niv. d'éduc.	Séjour à Bamako	Expos. au français
7	TA	4 / 6	CEP	26	PEU
13	BA	4 / 5	CEP	Natif	PEU
5	SO	3 / 3	Bac+2	1 an	SOUVENT
9	SO	3 / 3	Bac+2	6 mois	SOUVENT

Les locuteurs les mieux reconnus sont ainsi ceux qui sont le moins influencés par les facteurs de nivellement : les loc. 7 et 13 n'ont que 6 ans d'école et pratiquent peu le français, alors que les loc. 5 et 9, récemment arrivés à Bamako (1 an, 6 mois), sont assez bien reconnus malgré leur haut niveau d'éducation et leur fréquente exposition au français en tant qu'étudiants.

5.3 L'impact du profil des auditeurs

La dernière hypothèse formulée est que le profil de l'auditeur (cf. le tabl. 3 pour les détails) a un impact sur l'identification des accents. Le tabl. 9 expose les deux variables considérées ici, la L1 et la formation linguistique (expert / naïf) :

Tableau 9. L'impact du profil des auditeurs

Code	Formation	L1	Nbr. (et nom) d'identific. L1	Nbr. d'identific. région	Nbr. total d'identific.
DAT	Expert	BA	4 (TAx3, SO)	6	10
CII	Expert	FU	3 (SOx2, TA)	7	10
TRS	Expert	FU	5 (SOx2, BAx2, TA)	2	7
BAK	Naïf	BA	3 (BAx2, TA)	-	3
DAB	Naïf	BA	1 (BA)	2	3
NAH	Naïf	DO	1 (BA)	1	3

DO=dogon

La corrélation locuteur / auditeur en ce qui concerne la L1 s'avère sans impact. Ainsi, les 2 auditeurs fulaphones n'ont pas du tout reconnu les locuteurs de leur propre langue, et les 3 auditeurs bambara reconnaissent moins bien le bambara (3 identifications correctes en tout) que d'autres langues (tamasheq 6 et songhay 5). Ce résultat se distingue de celui de Bauvois (1996 : 307), qui conclut : « On écoute donc en l'autre ce qui nous ressemble ».

Quant à la formation linguistique, le tabl. 9 illustre que la réflexion et / ou la pratique métalinguistique des auditeurs les aident à mieux identifier les accents. Les experts identifient respectivement 5, 4 et 3 L1, contre 3, 1, et 1 pour les naïfs. Les résultats globaux (L1 et région) sont encore plus robustes : 10, 10 et 7 identifications pour les experts, contre 3, 3 et 1 pour les naïfs. Le discours épilinguistique des experts est également plus riche. Le nombre réduit d'auditeurs ne permet pas de généraliser sur ce point, mais le résultat suggère une piste à suivre.

5.5. L'accent comme marqueur d'identité

Après cette discussion des résultats, considérons la question de l'identité comme marqueur d'identité. L'individu a plusieurs appartenances identitaires : ethnique, régionale, nationale, religieuse, de classe, d'âge et de sexe, etc. Au Sénégal, Moreau *et al.* (1998 : 123) remarquent « l'écart entre les identifications en termes de nationalités – remarquablement élevées [...] – et les identifications en termes d'appartenance ethnique, plutôt médiocres ». Ils en concluent que « [l']identité que les personnes enregistrées expriment prioritairement dans leur français paraît donc se définir au niveau du groupe national et non au niveau du groupe ethnique » (*ibid.*). L'enquête au Mali n'a pas testé les accents nationaux, mais en ce qui concerne l'identité ethnique, on sait qu'elle n'est pas nécessairement liée à la langue :

Il est bien connu que dans le Soudan Occidental [le Mali actuel], l'ethnie d'une personne est déterminée tout d'abord par son origine, et non pas par sa langue ou sa culture. Autrement dit, les situations ethnique et linguistique, surtout en milieu urbain, peuvent être très différentes, la langue « première » étant assez souvent différente de la langue « paternelle » et de la langue « maternelle » (Vydrine 1994 : 200).

Il me semble qu'au Mali, les accents en FLS marquent avant tout l'appartenance à un certain niveau d'éducation. Je n'ai pas sollicité des jugements de valeur sur les accents (le « bon » français, etc.), mais les discours épidictiques font ressortir toute l'importance du niveau d'éducation pour le FLS dans les représentations des usagers maliens.

6. Conclusion

Les trois hypothèses examinées ont pu être confirmées.

Comme dans d'autres tests, l'identification des L1 est plus imaginaire que réelle pour les L1 (24% de réponses correctes), alors que les deux régions nord et sud sont assez bien distinguées (62 % de bonnes réponses).

Le nivellement de l'accent par les facteurs sociaux est considérable et probablement plus fort encore que pour le français L1 et le FLE. La mise en rapport des réponses des auditeurs avec le profil social des locuteurs montre notamment le poids du niveau d'éducation – poids confirmé par les justifications des auditeurs et par d'autres

recherches. La mobilité géographique - surtout le séjour à Bamako mais aussi les mutations au pays et les voyages à l'étranger - neutralisent aussi l'accent, facteurs fréquemment commentés par les auditeurs. L'exposition au français est moins souvent mise en avant dans les justifications, mais le cas de deux locuteurs de profils semblables a permis de montrer la pertinence de ce critère. Les deux derniers facteurs découlent cependant en partie du premier, puisqu'une scolarisation poussée ouvre la porte aux bourses et à des postes à l'étranger ou dans la fonction publique – situations où on est souvent exposé au français.

Enfin, l'analyse confirme que la formation linguistique des auditeurs a eu un impact sur l'identification des L1 de ce test.

L'enquête du Mali se distingue de la plupart des tests de perception par le fait que la langue du test n'est ni une langue maternelle ni une langue étrangère, mais une langue apprise dès l'école fondamentale comme sujet et comme moyen d'instruction, fonctionnant comme langue « haute » dans la société. Une comparaison de ce test avec d'autres tests de perception en Afrique francophone pourrait contribuer à cerner l'influence des substrats africains sur la prononciation et élucider l'aspect identitaire de la variation, réelle ou perçue, ainsi que l'impact des différents facteurs sociaux sur le degré d'accent. Cette étude a surtout illustré qu'en Afrique, le rôle de l'éducation est tel que la variation diastratique est incontournable dans l'étude des variétés « régionales » du français.

Bibliographie

BAUVOIS, C., 1996, Parle-moi et je te dirai peut-être d'où tu es. *Revue de Phonétique Appliquée*, Mons (Belgique), Université de Mons-Hainaut, 121, 291-309.

BOUGHTON, Z., 2006, When Perception isn't Reality : Accent identification and perceptual dialectology in French, *French Language Studies*, Cambridge, Cambridge University Press, Association for French Language Studies, 16, 277-304.

CALVET, L.-J., 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.

CUQ, J.-P., 1991, *Le français langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette.

- DISTER, A., F. GADET, R. LUDWIG, C. LYCHE, L. MONDADA, S. PFÄNDER, I. SKATTUM, 2008, Deux nouveaux corpus internationaux du français: CIEL-F (Corpus International et Ecologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien), *Revue de linguistique romane*, Strasbourg, Société de linguistique romane, nos. 285-286, janvier-juin, vol. 72, 295-314.
- DURAND, J. et C. LYCHE, 2003, Le projet 'Phonologie du Français Contemporain' (PFC) et sa méthodologie, in E. DELAIS et J. DURAND (éds.), *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 212-276.
- L'état de l'Afrique 2009, 2009, *Jeune Afrique*, Paris, hors série no. 21.
- FERAL, C. DE. 1997. Formes de français parlé à Yaoundé. LACITO Documents, 10, 37-43.
- LYCHE, C. et I. SKATTUM, 2009, Unité et diversité du français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien. Communication au Colloque International *La variation du français dans les aires créolophones et francophones*, 3-6 juin 2009, Université de la Réunion (à paraître).
- MOREAU, M.-L., 1998. De l'imaginaire linguistique à la politique linguistique. A la recherche d'un standard pour le diola (Casamance, Sénégal), in C. CANUT (éd.), *Attitudes, représentation et imaginaires linguistiques en Afrique : Quelles notions pour quelles réalités ?* Paris, INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales).
- NICOLAÏ, R., 1989, Songhay et mandé, *Mandenkan*, Paris, INALCO, 18, 69-80.
- MOREAU, M.-L., ND. THIAM et C. BAUVOIS, 1998, Le marquage identitaire dans le français d'Afrique. Etude explorative au Sénégal, in L.-J. CALVET et M.-L. MOREAU (éds.), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*. Paris, Didier Erudition, 11-127.
- Prignitz, G. 1997. Le normal et le normatif. *Revue du Centre d'étude des plurilinguismes*, Université de Nice.
- SKATTUM, I. (éd.), 2000, L'école et les langues nationales au Mali. No. spécial de *Nordic Journal of African Studies*, Helsinki, Nordic Association of African Studies, vol. 9, no. 3.
- SKATTUM, I. 2006, La francophonie subsaharienne : Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Djibouti, in J.K. SANAKER, K. HOLTER et I. SKATTUM, *La francophonie – une introduction critique*. Oslo, Oslo Academic Press, 161-247.

SKATTUM, I., 2008, Mali : In Defence of Cultural and Linguistic Pluralism, in A. SIMPSON (éd.), *Language & National Identity in Africa*. Oxford, Oxford University Press, 98-121.

TRAORE, M. L., 2009, L'utilisation des langues nationales dans le système éducatif malien : historique, défis et perspectives, in B. BROCK-UTNE et I. SKATTUM (éds.), *Languages and Education in Africa. A comparative and transdisciplinary analysis*, Oxford, Symposium Books, 155-161.

VIERU-DIMULESCU, B. et PH. BOULA DE MAREÜIL, 2006, Perceptual Identification and Phonetic Analysis of 6 Foreign Accents in French, *Interspeech 2006*, Pittsburg, Pennsylvania, Ninth International Conference on Spoken Language Processing, International Speech Communication Association ([ISCA](http://www.isca-speech.org)).

VYDRINE, V., 1994, Etude socio-linguistique en pays khassonké, in G. DUMESTRE (éd.), *Stratégies communicatives au Mali : langues régionales, bambara, français*. Paris, Didier Erudition, 197-280.

WOEHLING, C. et PH. BOULA DE MAREÜIL, 2006, Identification d'accents régionaux en français : perception et analyse, *Revue PArole*, Mons (Belgique), Université de Mons-Hainaut, 55-98.